

DK 10

MP-1

ICTR-98-41-T
Exh. DK 10
Tendered on: 18/11/2002.
EY.

DOCUMENT D'ANALYSE DU
MINISTRE JAMES GASANA

JUDICIAL RECORDS/ARCHIVES
RECEIVED
ICTR

2002 NOV 18 P 12:35

LA VIOLENCE POLITIQUE AU RWANDA 1991-1993

Témoignage sur le rôle des organisations des jeunes des partis politiques¹

par
James K. Gasana²

Les origines de l'utilisation des jeunes dans la violence politique au Rwanda

1. La première utilisation de la jeunesse dans la violence politique par les factions politiques au Rwanda date de 1959. A cette époque, les jeunes Tutsi du parti monarchiste UNAR sont utilisés par les seigneurs féodaux contre les leaders Hutu qui réclament l'abolition du régime féodal et les réformes démocratiques. Qualifiés d'arbres mauvais à déraciner et brûler, ces leaders démocrates sont terrorisés, d'autres sont assassinés. Le but poursuivi par l'aristocratie Tutsi est de maintenir les privilèges que ses membres détiennent du système féodal. L'UNAR envisage même d'enrôler la jeunesse Tutsi dans un service national. Dans leur circulaire³ du 24 septembre 1959 adressée aux prêtres du Rwanda, les évêques catholiques mettent en garde contre « le grave danger qu'il y aurait à créer des jeunes dans la ligne des jeunes ultra-nationalistes ou jeunes de parti. »
2. Après l'Indépendance du Rwanda en 1962, les seigneurs exilés utilisent la jeunesse Tutsi des camps de réfugiés en Ouganda et au Burundi pour créer le mouvement armé dénommé « *Inyenzi*⁴ » qui attaquait le Rwanda entre 1962 et 1967, pour renverser les institutions républicaines.

¹ Déposition à l'intention de la « Mission d'information sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994 », Assemblée Nationale, France.

² James K. Gasana est ingénieur forestier de l'Université de Makerere, Kampala, Ouganda. Il a une maîtrise ès sciences en aménagement des forêts de l'Université des Andes, Mérida, Venezuela. Il est titulaire d'un doctorat ès sciences forestières de l'Université d'Idaho, Moscow, Etats-Unis. Il a été directeur des projets de développement rural dans son pays, le Rwanda. En mars 1990, le Président de la République Rwandaise lui confie la présidence de la Commission Nationale d'Agriculture. En juillet 1990, il se voit confié les fonctions au Gouvernement, successivement comme Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (juillet 90 - 31 décembre 91), de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement (janvier - avril 92) et de la Défense (avril 92 - juillet 93). Il démissionne du Gouvernement le 20 juillet 1993. Depuis lors, il vit en Suisse où il a repris ses activités professionnelles dans les domaines du développement rural et de la foresterie tropicale. Il a eu les distinctions d'honneur de Chanoine honoraire de l'Eglise Episcopale au Rwanda (1990), *Alumni Achievement Award*, Université d'Idaho, USA (1993), Membre d'honneur de la Société Forestière Suisse (1997).

³ Voir F. Nkundabagenzi, 1962. *Rwanda politique 1958-1960*. Les dossiers du CRISP, Bruxelles. p. 139.

⁴ Le terme « *Inyenzi* » (littéralement: cancrelat) est une appellation codée que les initiateurs de la rébellion, très traditionalistes, avaient donné au mouvement armé respectif. Des chercheurs sont parvenus à le décoder, et il est l'abréviation en Kinyarwanda de « *Ingangurarugo yiyemeje kuba ingyenzi* », ce qui se traduit par « combattant de la milice *Ingangurarugo* qui s'est donné comme devise d'être la meilleure ». Les *Ingangurarugo* étaient une des milices les plus redoutées du monarque Rwabugiri (pour ces explications, voir Laurien Uwizeyimana, 1992, *Octobre et novembre 1990. Le Front Patriotique Rwandais à l'assaut du Mutara. Essai d'une géopolitique régionale en crise*. Ruhengeri, Editions Universitaires du Rwanda, p. 14).

3. En 1973, il se forme des groupes de jeunes des écoles secondaires et de l'Université Nationale du Rwanda qui chassent des Tutsi des écoles et des entreprises privées. Les groupes de l'Université Nationale, dénommés Comités de salut public dont le Président actuel du Rwanda, Pasteur Bizimungu, fut un des leaders, préfiguraient les *Interahamwe* des années 90.
4. En Ouganda, les régimes d'Idi Amin et de Milton Obote utilisèrent des jeunes réfugiés Tutsi dans les activités d'espionnage et dans les pratiques de tortures. Obote, dans les années 60, et Amin dans les années 70, utilisèrent des réfugiés Tutsi dans les escadrons d'espionnage et d'élimination des opposants.
5. Au Rwanda, les autorités de la Deuxième République sont excédés par le poids démographique de la jeunesse déscolarisée et désœuvrée dont une partie va vivre dans l'errance à la Capitale. Leur réponse est de créer des lieux de contrôle dénommés centres de rééducation qui deviennent petit à petit des prisons déguisées.

Utilisation de la jeunesse armée comme instrument de rétablissement d'un régime minoritaire

6. Dans les années 80, l'élite de Rwandais Tutsi réfugiés en Ouganda organise les jeunes qui ont servi dans la guérilla de Museveni en un front armé dénommé Front Patriotique Rwandais⁵ (FPR). Ce front est la première organisation de jeunesse utilisée dans le conflit rwandais dans les années 90. La diaspora Tutsi pensait que l'ouverture démocratique au Rwanda allait contre leur ambition de rétablissement d'un pouvoir hégémonique de leur ethnie. Il se développe alors l'idée au sein de l'élite politico-militaire Tutsi et Hima en Ouganda que la jeunesse doit être le fer de lance dans la création d'un régime ethnique de suprématie tutsi au Rwanda.
7. Après la prise du pouvoir de Museveni en 1986, il y a un afflux de jeunes Tutsi réfugiés au Burundi, Zaïre, et en Tanzanie, qui rejoignent ceux de la NRA pour des formations militaires dans plusieurs camps militaires dont Kabamba, Kasese, et Mubende. Ils sont progressivement rejoints par les jeunes Tutsi recrutés au Rwanda. Pour leur encadrement, des spécialistes sont envoyés comme officiers de la NRA par l'Ouganda en formation poussée à Cuba, Libye, Corée du Nord et aux Etats Unis d'Amérique.
8. Vers la fin des années 80, les Etats-Unis doublent l'aide financière apportée à la formation des officiers ougandais, dont 70% des bénéficiaires sont des Rwandais Tutsi du FPR, dans le cadre du programme IMET. Le budget qui y est alloué passe de \$ 150.000 en 1990/91 à \$ 300.000.-

⁵ Il y a une version qui a eu cours au Rwanda selon laquelle la genèse du FPR serait le mouvement armé des réfugiés « *Inyenzi* » qui attaquaient le Rwanda entre 1962 et 1967. C'est pourquoi une certaine opinion à l'intérieur du Rwanda parlait de « *Inyenzi-Inkotanyi* » pour décrire l'aile militaire du FPR, un donnant comme raison supplémentaire que: a) la rébellion regroupait aussi bien les anciens *Inyenzi* que les jeunes gens enrôlés par la NRA (Armée ougandaise), b) la rébellion recourait aux méthodes que les *Inyenzi* utilisaient dans les années 60, tel que déportation et exécution des otages, utilisation des techniques de torture connues des traditions de la cour royale, pillage des biens, attaques de toutes catégories de personnes sans justification militaire. Pour une analyse détaillée des similitudes et des différences entre les *Inyenzi* et les *Inkotanyi*, voir « F. Reyntjens, 1994. *L'Afrique des Grands Lacs en crise. Rwanda, Burundi: 1988-1994* ». p. 139-161.

9. Le 1 octobre 1990, le FPR et la NRA commencent la guerre contre le Rwanda. Ils mobilisent et arment 10.000 jeunes pour une attaque surprise massive qui doit permettre à la diaspora Tutsi de prendre le pouvoir à Kigali. Ce plan échoue à cause de la résistance inattendue des FAR et la mort du commandant du Front, F. Rwigema.

Les organisations politiques des jeunes des partis émergent comme branches de lutte politique

10. A l'attaque du FPR, les autorités militaires nourrissent plutôt la peur de la jeunesse, pensant qu'elle peut être utilisée par la rébellion, et qu'elle est déjà infiltrée. L'autorité militaire craignait que les milliers de jeunes désœuvrés et frustrés vivant à Kigali ne servent de milieu d'accueil et de mimétisation des rebelles du Front. La première réaction du pouvoir est d'évacuer ces jeunes de la Capitale par des opérations de transport organisés vers leurs communes d'origine. Il n'était donc pas encore question de leur utilisation dans les affrontements politiques, car l'opposition politique intérieure n'avait pas encore d'existence légale. Même quand il y a des recrutements pour la guerre, les autorités communales les prennent plutôt comme un moyen de se débarrasser des délinquants qui menacent la tranquillité publique dans leur voisinage.
11. Entre octobre 1990 et juin 1991, on assiste plutôt à une mobilisation nationale pour le soutien à l'effort de guerre contre le couple FPR/NRA. Cette mobilisation ne distingue ni ethnies ni région, d'autant plus qu'il y a un effort manifeste du pouvoir d'étouffer les dissensions ethnique et régionale.
12. L'amendement constitutionnel du 10 juin 1991 légalise le multipartisme au Rwanda. En juillet 1991, plusieurs partis politiques sont reconnus: MRND, MDR, PSD, PL, PDC. Il se crée une situation de grande compétition politique entre ces partis car chaque formation veut avoir le plus d'adhérents possible. De la mobilisation populaire menée par le pouvoir pour le soutien à l'effort de guerre, on passe à la mobilisation politique plurielle menée par les directoires des partis politiques. C'est seulement à cette étape, en particulier dès fin 1991, que la jeunesse qui était refoulée de Kigali en octobre 1990 et acheminée vers « les communes » commence à intéresser les acteurs politiques. Les flux s'organisent dans le sens inverse vers la Capitale, et dans les quartiers spécifiques selon la délimitation des zones d'influence des partis.
13. Pour un des partis d'opposition, le MDR, la lutte dont la priorité est d'occuper la Capitale focalise l'*Ukubohoza* ou libération des militants du MRND pour récupérer ses ressources politiques. Cet *Ukubohoza* est conçu comme une technique de contestation et de déstabilisation des autorités et des membres du MRND et de confiscation de leurs propriétés. Il devait être couronné par la tenue de *Rukokoma* ou conférence nationale souveraine.
14. Le MDR crée ainsi la JDR ou *Inkuba* (foudre) dont le but immédiat est d'anéantir le MRND. Les bandes d'*Inkuba* font pression sur les membres du MRND, quartier par quartier en ville de Kigali et dans les environs.
15. Le MRND renoué ne peut encore rien opposer de semblable aux *Inkuba*. Cependant, dans ses structures renouées, il y a une section « stratégies » qui élabore les approches de

déstabilisation et de pénétration des autres partis politiques. Le parti pense déjà à affronter les formations rivales sur la scène multipartite.

16. La section des stratégies au Secrétariat National du MRND est confiée à Dr. Anastase Gasana, actuel ministre des Affaires étrangères, qui a été sans doute le plus grand théoricien et défenseur d'une ligue forte de la jeunesse de ce parti. Il était professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, avant d'être nommé Conseiller aux Affaires politiques au Secrétariat Général de l'ex-parti unique, sur recommandation de Protais Zigiranyirazo, beau-frère du Président Habyarimana. Il était donc le principal idéologue du parti. Le 5 juillet 1991, il signe⁶ parmi les membres fondateurs du MRND rénové. Par la suite il reste parmi les hauts cadres du Secrétariat National de ce parti et il est chargé des stratégies. Même si la nouvelle orientation politique était l'ouverture au multipartisme, il avait l'habitude d'envoyer des petites notes au Président Habyarimana pour suggérer comment le MRND pourrait barrer la route aux nouveaux partis d'opposition.
17. Comme Léon Mugesera, également haut cadre du Secrétariat National du MRND, A. Gasana a des problèmes avec le Secrétaire national, E. Karemera. Ces deux idéologues passaient beaucoup de temps dans les salons des membres de l'entourage de Habyarimana pour négocier des places et critiquer Karemera. Vers fin 1991, celui-ci ne tolère plus ces intrigues et prie Habyarimana de reprendre les concernés à l'administration centrale. Habyarimana y consent. Mugesera est immédiatement affecté à d'autres fonctions, mais A. Gasana doit trop attendre sa reprise par la Fonction publique. Il demande une audience auprès du Président pour lui exposer ses doléances. Après cette audience en début 1992, il est nommé Secrétaire général au ministère des Transports et des Communications. Il quitte le MRND et adhère au MDR au courant du premier trimestre de 1992.

Créés en dehors du Parti, les *Interahamwe* sont essentiellement un phénomène urbain et un instrument utilisé par l'entourage de Habyarimana dans la rivalité nord-sud

18. Vers fin 1991, les militants du MRND vivant à Kigali sont inquiets des agressions des membres d'*Inkuba* (ou foudre) du MDR. Ils s'organisent pour se protéger contre leur pression. C'est ainsi que Désiré Murenzi, alors Directeur de Pétrorwanda, opérationnalise la stratégie de mise sur pied d'une ligue des jeunes prônée par Anastase Gasana, en créant les *Interahamwe* de sa propre initiative en dehors du parti. Il s'agit d'un groupe de jeunes visant la réflexion pour l'ouverture politique du Parti. Un élément en plus est que A. Gasana qui ressent le poids politique de D. Murenzi au sein du MRND est de même origine que lui (Commune Gikomero, préfecture Kigali). Il ne veut pas que l'initiative de Murenzi de former un groupe de jeunes pour la réflexion politique réussisse, de peur de renforcer son influence en préfecture Kigali. Il est ainsi un de ceux qui conseillent l'entourage de Habyarimana de récupérer les *Interahamwe*.
19. Dès leur fondation, les *Interahamwe* font donc face à la pression des « durs » du parti qui proposent plutôt la mise en place d'une ligue politique de la jeunesse du MRND, pour lutter contre l'opposition, et surtout contre les *Inkuba*. Ceux-ci deviennent de plus en plus agressifs contre les militants du MRND et exercent une forte pression contre eux dans certains quartiers de Kigali.

⁶ Voir l'Arrêté du ministre de l'Intérieur, N° 23/04.09.01 du 31 juillet 1991 portant enregistrement du parti politique MRND. Journal Officiel du 15 août 91, p. 985 et 997.

20. Les *Interahamwe* sont donc au départ un phénomène urbain et politique qui s'inscrit dans le cadre des affrontements entre le MRND et le MDR dans la ville de Kigali, et du positionnement des politiciens influents du MRND au sein même du parti. Ils sont restés autonomes par rapport au Parti. Ils n'ont pas eu d'enregistrement par l'autorité compétente, à savoir le ministre de l'Intérieur, et sont par conséquent demeurés sans statut juridique. Même s'ils étaient politiquement coordonnés par l'Akazu et opérationnellement par leur un agent de l'Akazu, R. Kajuga (Tutsi), ils étaient affiliés aux personnalités qui les recrutaient et les entretenaient matériellement.
21. Au courant de 1991, des organisations des jeunes des partis PSD (*Abakombozi* ou libérateurs) et PL (JPL ou jeunesse du PL) se forment. Elles opèrent souvent en alliance avec les *Inkuba* contre les *Interahamwe*. Les *Inkuba* et les *Abakombozi* sont composés en quasi totalité d'originaires des préfectures du centre et sud, alors que les *Interahamwe* sont composés majoritairement d'originaires du nord. Ce contraste régional traduit la réalité des bases régionales des partis concernés (PSD: Butare; MDR: centre et sud, principalement Gitarama; MRND: principalement au nord, Kigali et Kibungo).
22. Les organisations de jeunes reflètent les enjeux de lutte entre personnalités politiques rivales, entre et au sein des partis politiques. En effet, les partis politiques ne montrent pas de différences significatives quant à leurs programmes, et la lutte ne concerne pas les différences de projets de société. Dans cette compétition, la force du MRND se transforme en faiblesse car tous les partis sentent qu'ils doivent nouer des alliances contre lui pour survivre. C'est ainsi que le nombre de partis et d'organisations de jeunes alliés contre lui donne l'impression à ses membres qu'ils sont assiégés. L'importance grandissante des *Interahamwe* sera basée sur cette impression.
23. Vers fin 1991, le Président J. Habyarimana et son entourage sont soumis à une forte pression de l'opposition. En même temps, ils ont découvert le potentiel politique des *Interahamwe*, et veulent se les approprier. Ils commencent à les détacher de l'influence de D. Murenzi, en renforçant très rapidement le rôle de Robert Kajuga qui les encadrerait. Se voyant évincé, et constatant que les *Interahamwe* recourent aux méthodes de violence, Murenzi démissionne de leur direction et quitte en même temps le MRND.
24. Après la démission de Murenzi, l'entourage de Habyarimana exerce une influence totale sur les *Interahamwe* dont l'action est toujours limitée à la Capitale Kigali. Ils évitent la montée d'une structure de jeunesse prévue dans les stratégies du Parti, dont ils ne sont pas sûrs de pouvoir contrôler, voulant plutôt imposer l'intégration des *Interahamwe* comme organisation affiliée de fait au MRND, et pouvoir ainsi les généraliser sur l'ensemble du pays comme instrument politique contre les partis d'opposition.
25. Vers fin 1991, deux tendances se démarquent au sein du MRND. Il y a une tendance conservatrice, peu ouverte aux changements démocratiques, dont la base est Gisenyi et Ruhengeri, et une tendance modérée regroupant les autres préfectures, mais dont le centre de gravité est constitué des préfectures Byumba et Kigali. Alors que la tendance conservatrice travaille pour la réduction et la déstructuration de l'opposition, afin de parer aux demandes insistantes de tenue d'une conférence nationale souveraine, la tendance modérée comprend des personnes qui pensent que leur propre force dépend de la force de l'opposition.

26. La plupart des membres des organes du MRND ressentent les méthodes de violence utilisées par les *Interahamwe*. En particulier, les membres originaires du sud ressentent fortement les attitudes nettement régionalistes (anti-sud) des *Interahamwe*. Il y a donc une forte opposition des militants modérés à leur intégration au Parti aussi longtemps qu'ils n'abandonnent pas leurs méthodes de violence et leur attitude régionaliste.
27. Les manifestations et émeutes organisées par les partis d'opposition en novembre 1991 contre la nomination de Dr. S. Nsanzimana comme Premier Ministre, et en janvier 92 contre son gouvernement, montrent à Habyarimana, à son entourage et à leurs alliés qu'ils ne peuvent plus compter sur les forces de sécurité qui sont l'image de la société quant aux sensibilités politiques de leurs hommes et femmes. Ils vont compter de plus en plus sur les *Interahamwe* qui n'ont cessé d'évoluer en dehors et indépendamment du Parti.
28. Comme nous l'avons montré ci-haut, en début 1992 Dr. Anastase Gasana, chargé de la section de stratégies du MRND, quitte le parti et rejoint le MDR. Le parti ne le remplace pas par un autre idéologue, car les cadres de son calibre préfèrent rester des fonctionnaires de l'Etat. Son départ met fin à la réflexion sur la création de la jeunesse du parti.

La création du parti CDR renforce les extrémistes

29. La stratégie de J. Habyarimana et de son entourage se renforce par la création du Parti CDR en début 92. Il s'inscrit dans la stratégie de cet entourage de créer des partis qui tiendraient compagnie au MRND lors d'une éventuelle Conférence nationale souveraine. Il crée sa propre organisation de jeunesse, les *Impuzamugambi*, (ceux qui partagent une même devise, ou qui ont un même but) qui s'allie souvent aux *Interahamwe* dont elle ressent la présence des membres Tutsi.
30. Le FPR joue un rôle important dans la création et la publicité de ce parti. Il parvient à infiltrer un agent dans les hauts échelons, dès son lancement: Hassan Ngeze, éditeur en chef et propriétaire du journal extrémiste *Kangura*. Agent double⁷, Ngeze sera utilisé aussi bien par les extrémistes Hutu que par le FPR pour attiser les affrontements ethniques. Les analystes s'étonnaient qu'il était présent dans tous les troubles à caractère ethnique, en particulier en Préfecture Gisenyi.
31. Grâce à la double fonction de Ngeze, *Kangura* devient pratiquement l'organe de la CDR et des *Interahamwe*. Il se distingue par sa hargne contre les Tutsi, ainsi que des Hutu de l'opposition. C'est dans ce journal que Ngeze sortit les dix commandements des Hutu. Malgré que ses liens avec le FPR sont déjà découverts dès 1991, les extrémistes Hutu continuent à l'utiliser.
32. Le parti CDR naît au moment d'une grande tension résultant des actes d'attentats terroristes et du banditisme armé qui font beaucoup de victimes au sein de la population.

⁷ C'est en 1991, et surtout en 1992, qu'il apparut que Ngeze était un agent double. Dans les communications radio du FPR captées par les FAR et les militaires Français, il était désigné sous le nom de code de « journaliste de la deuxième ville », ce qui voulait dire journaliste de Gisenyi. Dans un rapport du Commandement de secteur Gisenyi, il fut signalé que Ngeze avait une mission du FPR de désorganiser le MRND.

Ces attentats sont attribués au FPR, ce qui ne manque pas d'attiser la haine ethnique et de faciliter l'implantation de ce nouveau parti ethniste.

33. L'avènement de la CDR transforme le paysage au sein du MRND. Les « durs », essentiellement des préfectures Gisenyi et Ruhengeri, ont un allié nouveau avec lequel ils s'identifient, mais restent au MRND pour l'influencer et éviter l'isolement. Les modérés comprennent principalement les militants d'autres préfectures, en particuliers Kigali, Byumba et Kibungu. On y compte aussi des Rwandais Tutsi. Ils comptent parmi eux des rénovateurs, principalement des jeunes cadres politiques et de l'administration, qui font un effort de recherche de compromis pour assurer la stabilité sociale et politique du pays et la marche vers la paix et la démocratie.

Face à la poussée insurrectionnelle d'Ukubohoza, les alliés de l'entourage de Habyarimana misent sur les *Interahamwe* pour résister

34. Avec la réussite des émeutes de janvier 92 dirigées contre le gouvernement de S. Nsanzimana, les partis d'opposition intensifient la pression sur les membres du MRND, à Kigali et dans les préfectures où le MDR est fortement implanté. Les actes à caractère insurrectionnel (*Ukubohoza*) s'intensifient sous la houlette des hommes comme Faustin Twagiramungu. Il y a des opérations de destitution forcée des autorités communales là où le MRND est faible. Les *Interahamwe* deviennent donc un instrument politique important de protection de certaines personnalités du MRND ciblées par les opérations du MDR. Là où les équilibres entre les deux partis rivaux ne sont pas encore établis, les *Interahamwe* sont utilisés par ces personnalités pour stabiliser la situation ou marquer des gains d'influence en faveur du MRND. Il y a une course effrénée des partis rivaux au recrutement des jeunes. Les adhésions de ceux-ci se font souvent sur des critères d'origine régionale: les *Interahamwe* et les *Impuzamugambi* recrutent principalement les jeunes originaires du nord, les *Inkuba* et les *Abakombozi* recrutent principalement ceux du sud.

35. Le 16 avril 1992 se met en place le Gouvernement de transition démocratique de Dr. Dismas Nsengiyaremye (MDR), comprenant des ministres des partis MRND (9), MDR (3), PSD (3), PL (3), PDC (1), et fonctionnant selon un protocole d'entente signé le 7 avril 92 par ces mêmes partis, et approuvé par le Président Habyarimana. Parmi les points figurant au programme gouvernemental on a l'organisation du débat national sur le problème de la Conférence Nationale et décider de sa convocation au vu des conclusions de ce débat (point cher à l'opposition), et organiser les élections générales (point cher au MRND).

36. Le Premier Ministre, D. Nsengiyaremye est un homme démocrate, intègre et courageux. Je l'avais connu dès l'époque où nous assumions diverses fonctions comme cadres du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts. Nous avons établi donc une relation professionnelle que nous avons mise au profit du fonctionnement du Gouvernement, en lui permettant de réduire des blocages partisans sur des dossiers politiques importants. C'est, entre autre, en raison de notre effort pour le succès du processus de négociation de la paix qu'avec la montée de l'extrémisme, les *Interahamwe* et leurs alliés m'accusent de jouer le jeu de l'opposition.

37. Soulignons qu'avec la mise en place du Gouvernement de transition démocratique on assiste à la fin du régime de Habyarimana. Même s'il reste Président de la République, il est un chef de faction comme d'autres, certes avec beaucoup plus d'atouts qu'eux. En effet, le

protocole d'entente entre les partis qui composent ce gouvernement réduit très fortement les prérogatives du Président et met en place une cohabitation.

38. La mise en place du nouveau gouvernement met fin à une période marquée par la mobilisation pour la guerre contre. La mobilisation politique plurielle qui s'est accentuée dès 1991 prédomine. Même s'il y a cinq partis au Gouvernement, le paysage politique est bipolarisé. Le MRND au sein duquel les dirigeants du nord se retranchent pour protéger leur influence, est affronté aux partis d'opposition au sein desquels les leaders du sud luttent pour prendre le pouvoir.
39. Dans mes nouvelles fonctions, je mets fin à la croissance des forces armées en stabilisant leurs effectifs à 27.000 pour l'Armée Rwandaise et à 6000 pour la gendarmerie. Les recrutements ne se font que pour remplacer les déserteurs et les pertes au front. Je mets plutôt l'accent sur l'amélioration de la qualité et de la discipline des troupes existantes.
40. J'appuie avec détermination l'objectif du Gouvernement de transition de mettre fin au conflit par les négociations avec le FPR. Les objectifs que mon Département poursuit ne sont donc plus de gagner la guerre, mais de protéger la population déplacée contre les incursions des rebelles, et de stabiliser la ligne de front pour donner la chance à la solution négociée.
41. Cette approche me met en conflit avec les conservateurs, en particulier ceux de l'entourage du Président Habyarimana qui défendent une solution armée. Se trouvant contrariés par ma position en faveur de la paix négociée et se voyant mis sous la pression de l'*Ukubohozo*, ils se désespèrent et vont progressivement miser sur les *Interahamwe*. D'autre part, la fin de la politique d'expansion des forces armées qui constituaient le plus grand employeur de la jeunesse désœuvrée depuis fin 1990 favorise le passage de celle-ci aux organisations de jeunesse politiques pour la survie.
42. Après la mise en place de ce gouvernement, l'*Ukubohozo* s'intensifie pour permettre à l'opposition de tirer d'avantage parti de son action au sein du gouvernement. Les partis politiques organisent des meetings populaires qui deviennent l'occupation de leurs militants chaque fin de semaine. C'est une véritable fièvre électorale. Chaque parti s'efforce de conserver ses acquis, de fragiliser le parti rival, ou d'étendre son influence.
43. Un des objectifs de l'*Ukubohozo* est le démantèlement des *Interahamwe*. Cette tâche est menée clandestinement par une organisation secrète dénommée « Organisation de déstabilisation des *Interahamwe* » (ODI) qui est coordonnée par F. Karamira⁸, vice-président du MDR. Karamira gère les appuis financiers apportés à l'ODI par le FPR.
44. Les affrontements entre le MRND et les partis d'opposition sont fréquents à Kigali. Les organisations de jeunesse sont les instruments de ces affrontements et de protection des personnalités politiques riches et influentes qui deviennent des chefs de bandes. Cependant,

⁸ Froduald Karamira, jusqu'alors ennemi juré de Habyarimana, quittera progressivement l'alliance avec le FPR dès mi-1992, et va renouer définitivement avec les « durs » du MRND après la signature de l'Accord de paix en 1993. On lui attribue la paternité du slogan « Hutu Power » qu'il lance dans un meeting populaire des partis anti-FPR en septembre 1993. Accusé de planification du génocide et condamné à la peine capitale, il a été exécuté publiquement en avril 1998.

le Congrès national du MRND d'avril 92 ne vote pas pour l'intégration des *Interahamwe* au Parti. Cependant la pression des militants de l'opposition sur les autorités territoriales MRND s'intensifiant dans certaines communes, les *Interahamwe* sont de plus en plus tolérés comme instrument du contre-*Ukubohozo* et de résistance contre la restructuration forcée des administrations. Ils jouent un rôle croissant dans l'animation et la protection des meetings populaires du Parti. De la défensive ils deviennent petit à petit un facteur important de pression de certaines personnalités du MRND sur l'opposition.

Les *Interahamwe* commencent à s'imposer aux autres organisations de jeunesse politiques vers mi-1992

45. Le 28 mai 92 on assiste à un tournant spécial dans l'affrontement entre partis politiques. Les partis MDR, PSD, PL et leurs jeunesse respectives qui surestiment leur force font des manifestations avec un but inavoué d'anéantir les *Interahamwe* et renverser Habyarimana. En face d'eux, les *Interahamwe* font une contre-manifestation dont les officiers « durs » des FAR veulent se couvrir pour renverser le gouvernement de Dr. Nsengiyaremye. Il y a une défaillance complice de l'autorité préfectorale qui a autorisé que les groupes rivaux manifestent le même jour dans une même ville. Mon intervention personnelle⁹ pour séparer les manifestants permet d'empêcher une effusion de sang. L'opposition se rend compte qu'elle a atteint la limite de ce qu'elle peut réaliser par l'*Ukubohozo*. Elle place ses attentes dans l'alliance « objective » avec le FPR contre le MRND dans le processus de négociation.
46. L'activité des *Interahamwe* ne se limite plus à la Ville de Kigali et ses environs, mais se met en place là où la lutte pour l'influence entre le MRND et le MDR est intense, et surtout là où ce dernier veut se renforcer par l'*Ukubohozo*. La formule descend même jusqu'aux communes dans lesquelles les autorités communales sont soumises aux pressions de destitution par les activistes de l'opposition, du MDR en particulier. L'affrontement est nettement entre le MRND et le MDR. Les autres partis n'entrent en jeu qu'en tant qu'alliés du MDR. Progressivement, il se cache derrière la lutte entre les jeunesse de ces deux partis la rivalité entre Gisenyi, fief de Habyarimana, et Gitarama, fief du MDR.
47. Dès mi-1992, les *Interahamwe* (et le FPR) commencent la tactique de pénétration des *Inkuba* et de recrutement de leurs membres. De la défensive ils passent à l'offensive. Après le remplacement en mi-1992 des autorités territoriales contestées, il y a stabilisation dans les communes. Mais la décentralisation des *Interahamwe* autour des personnalités politiques riches alliés à l'entourage de Habyarimana se renforce. Leur mobilité couplée au regain de force du MRND va leur permettre d'opérer au niveau national, en particulier pour des meetings politiques. Il ne se forme pas de groupes préfectoraux car les préfets redoutent une action disciplinaire du gouvernement. Même si les groupes créés sont généralement communaux, ils se créent par secteur dans la préfecture de la Ville de Kigali et dans les environs. Les luttes entre les organisations des jeunesse ont plus fréquemment lieu par quartier en ville de Kigali.
48. La prolifération des *Interahamwe* vers mi-1992 est due principalement à la perte du contrôle des FAR par Habyarimana et le MRND, dans un contexte insurrectionnel

⁹ Selon la Loi, la tâche de maintien de l'ordre et de la tranquillité publique relève des attributions du Préfet qui est subordonné au ministre de l'Intérieur. Il peut faire la réquisition de la gendarmerie, mais la Loi exige qu'il soit responsable de donner les instructions à la force requise.

d'«*Ukubohoza*» ou libération créé par les partis FDC. Elle est aussi due au positionnement de certaines personnalités du MRND face à leurs rivaux de même région, au sein du même parti, dans la perspective des élections générales. En fin, l'adhésion aux *Interahamwe* était pour les malfaiteurs une façon de trouver une protection politique contre les poursuites en justice, et pour les jeunes chômeurs une façon de subvenir à leurs besoins de survie sous la protection des dignitaires riches. C'est ainsi que les mêmes personnes pouvaient adhérer à la fois à plusieurs organisations rivales, voire radicalement opposées, en changeant tout simplement de couleurs de parti lors des émeutes, des manifestations ou des meetings populaires.

49. En début juin 1992, il y a une rencontre entre le FPR et les FDC à Bruxelles. Dans cette rencontre les formations participantes renforcent leur alliance contre le Président Habyarimana et en faveur de la guerre menée par le FPR. Au Rwanda le MRND et ses alliés voient en cette alliance une trahison contre la nation. Il se développe une grande tension politique entre le MDR et le MRND, et entre les *Inkuba* et les *Interahamwe*.
50. Une des utilisations des *Interahamwe* était de bloquer les grandes artères qui alimentent la Capitale dans des opérations « Ville-morte » pour affaiblir le gouvernement de transition démocratique. Dans une de ces opérations vers fin juin 1992 à Giticyinyoni près de Kigali, j'obtiens la collaboration du ministre de l'Intérieur, et nous demandons instamment à M. Ngirumpatse, Secrétaire national du MRND, de mettre fin à ce blocage de la circulation. Il y a des rumeurs que des éléments de la Garde présidentielle déguisés en civil sont mêlés aux *Interahamwe* et portent comme eux un camouflage de feuilles de bananiers. Bien que mes enquêtes n'apportent aucune preuve, je laisse savoir au Président Habyarimana qui était à l'étranger lorsque ceci a lieu, que je ne tolérerai pas ce genre d'utilisation de sa Garde si jamais j'obtiens les preuves. Depuis lors aucune implication de même genre de la Garde présidentielle ne me sera signalée.
51. La manifestation des *Interahamwe* à Giticyinyoni met à nue l'affrontement nord - sud dans lequel les organisations politiques des jeunes étaient utilisées. Les manifestants font des dégâts sur les véhicules en ciblant les originaires du sud. En réaction, la population de l'autre côté de la rivière Nyabarongo se mobilise et descend pour affronter les *Interahamwe*. Avec le ministre de l'intérieur, nous négocions avec toutes les parties pour le retrait de leurs militants.
52. Dans certains quartiers, les *Interahamwe* terrorisaient les habitants pour les faire adhérer au MRND ou déménager, comme avaient tenté de le faire les *Inkuba* avant eux. Par exemple, en début juillet 1992, il y a des actes de violence dans les quartiers de Gikondo et Karambo. Les personnes qui n'adhèrent pas au MRND sont menacées. Voyant que l'autorité de la préfecture Kigali ne fait rien pour assurer la sécurité de ces personnes, je me rends sur les lieux en compagnie du ministre de la Justice (PL) pour faire mettre fin à ce terrorisme et nous assurer que les opérations de maintien d'ordre de la gendarmerie et du ministère public sont bien menées. La gendarmerie arrête plusieurs meneurs. Avec ces interventions pour réprimer la violence des *Interahamwe*, mes problèmes avec les « durs » du MRND commencent déjà et ne cesseront de s'aggraver depuis ce mois de juillet.
53. La contradiction entre moi et les extrémistes qui appuient les *Interahamwe* est particulièrement aiguë par des mesures de contrôle de la circulation des armes à feu que je mets en place. Je crée au ministère de la Défense une Division du contrôle des armes, et

j'obtiens beaucoup de succès dans ce contrôle. Les seules armes qui y échappent sont celles qui sont vendues par les militaires qui désertent du front, mais il s'agissait d'un phénomène discontinu lié aux reprises des hostilités. Pour lutter contre ces détentions illégales, les autorités civiles appuyées par la gendarmerie, menaient des rafles dans les quartiers suspects de Kigali où les *Interahamwe* ou d'autres malfaiteurs résidaient.

Avec les progrès du processus de négociation de la paix, les extrémistes veulent renverser le Gouvernement de transition démocratique

54. Le 1 août 1992 l'Accord de cessez-le-feu entre en vigueur. Son respect est supervisé par le GOMN qui comprend aussi une équipe de 5 officiers du FPR basés à Kigali, ayant l'immunité diplomatique, et pouvant visiter tous les coins du pays. Ceci excite les militants et les sympathisants du Parti CDR et des *Interahamwe*. Leurs attaques contre le gouvernement de transition démocratique s'intensifient, et ils préparent son renversement en collusion avec les militaires proches de l'entourage de Habyarimana.
55. Paradoxalement, la mise en vigueur du cessez-le-feu fait accélérer le recrutement sans précédent des jeunes Tutsi pour la formation militaire dans les rangs du FPR en Ouganda. Ce recrutement qui est une violation grossière de l'Accord de cessez-le-feu est facilité par des réseaux supervisés par Karezi Karake, commandant de l'équipe des officiers du FPR au sein du GOMN. Ces opérations ont pour effet l'attisement de la tension ethnique de voisinage là où les jeunes sont recrutés, situation qui est exploitée par les extrémistes de la CDR et leurs sympathisants au MRND.
56. Le 17 août 92, il se crée une véritable tension entre un nombre de hauts fonctionnaires extrémistes du MRND et le Premier Ministre. S'alliant aux *Interahamwe* et les *Impuzamugambi*, ces fonctionnaires organisent des manifestations contre le Gouvernement, qui se déroulent sans autorisation, pour paralyser la fonction publique et la vie dans Kigali. La gendarmerie prend toutes les mesures, sans complaisance, contre tous ceux qui perturbent l'ordre public. Ceci nous met en épreuve de force avec les organisateurs, dont le beau-fils du Président Habyarimana, A. Ntilivamunda, directeur des Ponts et Chaussées, qui avait déployé des camions de l'Etat pour verser la terre sur une voie publique à Kigali afin de bloquer la circulation lors de la manifestation illégale.
57. Dès septembre 1992, l'alliance des *Interahamwe* et des *Impuzamugambi* est plus forte que les *Inkuba*. Avec la CDR, ils constituent la base politique des « durs » des FAR. Ils mènent une campagne auprès des militaires pour le renversement du gouvernement de D. Nsengiyaremye.
58. Constatant la résistance farouche des *Interahamwe* et leur agressivité croissante, les partis d'opposition ne se font plus beaucoup d'illusions sur les résultats de l'*Ukubohoza* quant au renversement du régime. Ils commencent alors à les qualifier de « milices du MRND ».
59. En novembre 92, le Premier Ministre organise une concertation entre les responsables des partis et les ministres dont les attributions touchent à la sécurité. Avec le désillusionnement des partis d'opposition quant à l'efficacité de leur stratégie d'*Ukubohoza*, les chefs des partis acceptent de collaborer avec la gendarmerie dans le contrôle de la violence des organisations de jeunesse. La gendarmerie parvient ainsi à contrôler ces organisations.

60. En fin novembre 92, la colère des *Interahamwe* monte contre moi quand la gendarmerie s'efforce de rechercher Léon Mugesera pour l'arrêter en exécution d'un mandat d'amener émis contre lui par le ministère public. Mugesera avait prononcé un discours excessivement raciste dans un meeting populaire à Kabaya, préfecture Gisenyi. Les efforts de sa recherche sont vains car il parvient à se cacher jusqu'à sa fuite à l'étranger. Des personnalités extrémistes du MRND et de la CDR et des officiers ultras préparent un plan de m'assassiner, mais il est dénoncé¹⁰ avant de se réaliser.

61. En conséquence, dès fin novembre 1992 la Gendarmerie parvient à contrôler la violence des organisations de jeunesse des partis. En fin 1992, elle a déjà arrêté et mis dans les mains de la justice plus d'une centaine d'*Interahamwe*. Ce contrôle frappe particulièrement les *Interahamwe*.

¹⁰ Voir le journal *Isibo* N°78 du 30 novembre au 7 décembre 1992, p. 19.

Neutralisés par l'action de la Gendarmerie, les extrémistes opposés au processus de négociation de paix passent à la clandestinité

62. Avec la rigueur des mesures de contrôle pratiquées par la gendarmerie, certains cerveaux des groupes extrémistes passent à la clandestinité. C'est ainsi qu'en janvier 93 un tracte anonyme annonçant la naissance d'AMASASU est mis en circulation.
63. Après la signature du protocole d'accord du 9 janvier 93 à Arusha, le MRND et ses alliés organisent des manifestations nationales pour rejeter ce protocole. Sentant que les manifestations peuvent dégénérer en bain de sang, je donne un avertissement déterminé aux responsables de ce parti que je ne vais pas du tout tolérer de débordement. Il y a rechute de la confrontation entre jeunes des partis. J'organise une intervention massive de la gendarmerie pour maintenir la tranquillité publique sur l'ensemble du pays. Avec ces mesures les « durs » se radicalisent. Dans certaines communes de la préfecture Gisenyi, ils commettent des exactions contre les Tutsi et des Hutu de l'opposition.
64. Avant le retour définitif du calme en préfecture Gisenyi, le Président m'envoie à Arusha pour conduire la Délégation gouvernementale aux négociations. Arrivé là, je maintiens la pression sur le Gouvernement pour exiger que l'ordre soit rétabli en préfecture Gisenyi. Dans une lettre adressée au Président Habyarimana et au Gouvernement en date du 3 février 93, j'insiste sur la nécessité d'assurer la sécurité à la population, la suspension des autorités défaillantes, et de désigner une commission d'enquête pour déterminer les responsabilités. Dans un rapport de mission que je transmets au Président et au Gouvernement à mon retour d'Arusha, j'insiste en ces termes¹¹: « *Le Gouvernement doit déployer tous les efforts pour assurer la sécurité dans le pays et garantir la protection à tous les citoyens, sans distinction aucune. Dans ce cadre, une campagne énergique doit être menée pour sensibiliser la population à la tolérance et à la réconciliation.* »
65. Dès mars 1993, le Président Habyarimana qui connaît ma détermination dans la lutte contre la violence des *Interahamwe* veut me court-circuiter, en demandant directement à l'Etat-major de la gendarmerie de libérer les *Interahamwe* arrêtés. Il passe au Chef d'Etat-major une liste d'une centaine de cas et sans m'informer, il convoque tout l'Etat-major pour la discuter. Mis au courant de cette manoeuvre, j'interdis à mes collaborateurs de voir le Président à ce sujet sans que je sois présent. Le Président consent à mon exigence et la réunion a lieu à ma présence. Je lui confirme notre politique ferme de lutte contre la violence politique, mon respect du principe de non ingérence dans les procédures judiciaires, et mon appui à l'action menée par la gendarmerie.
66. Le FPR mène une attaque massive contre les FAR en violant l'Accord de cessez-le-feu. Cette attaque surprise donne un net avantage au FPR qui occupe désormais la plus grande

¹¹ Mon effort fut ressenti par les membres de l'entourage de Habyarimana. En 1994, ils dictent à l'opposant ougandais Remigius Kintu le passage rancunier suivant de son pamphlet: « *The entire negotiating mechanism took on the look of a concerted effort to bring down President Habyarimana. Even the Minister of Defence, James Gasana, from Habyarimana's own party (MRND) forgot defending Rwanda and its people and instead negotiated as if the entire exercise was aimed at tearing down Habyarimana as a leader of Rwanda. Paralyzed by their obsession to opposing the President, compounded by absence of purpose and statemanship, the Rwanda delegation to Arusha succumbed to whatever proposals RPF could submit.* »

partie du territoire des préfectures Byumba et Ruhengeri, et qui enlève le gros de l'équipement militaire des FAR. Elle provoque aussi le passage de plusieurs adhérents des *Inkuba* aux *Interahamwe*. Elle provoque déjà le début du passage de trois pôles politiques (MRND, FDC, FPR) à deux pôles politico-militaires (pro-FPR et anti-FPR).

67. Il y a des demandes insistantes des préfets¹² des préfectures Byumba et Ruhengeri appuyés par les extrémistes du MRND et de la CDR pour que le ministère de la Défense octroie des armes à la population. Je refuse catégoriquement d'y consentir en évoquant l'inexistence de la loi organisant la défense civile ainsi que la nécessité de poursuivre le processus de négociation de la paix. Mais pendant que j'étais à Arusha, Directeur de Cabinet au ministère de la Défense¹³, le colonel Th. Bagosora, avait fait distribuer illégalement des armes dans quatre communes de sa préfecture d'origine. Mis au courant par mes services, je fais ramener avec succès toutes les armes distribuées. J'informe les représentations des pays observateurs aux négociations d'Arusha, en particulier l'Ambassade des Etats-Unis, pour que le processus de paix puisse se poursuivre.

68. A mon retour d'Arusha où j'avais dirigé la Délégation gouvernementale aux négociations, je recommande instamment au Comité National du MRND d'envoyer une délégation pour joindre d'autres partis politiques aux discussions avec le FPR à Bujumbura du 25 février au 2 mars 93. Ma proposition est acceptée, mais ceux qui veulent saboter le processus de négociations s'y opposent. Ils regroupent ceux de l'entourage du Président Habyarimana, même si celui-ci ne donne pas l'air d'opposer ce processus. Leur poids est tel qu'ils parviennent à bloquer la participation des délégués du MRND.

69. Dans cette nouvelle conjoncture, les milieux régionalistes sont d'avis que la guerre ne peut être gagnée que si on recrute les jeunes des camps de déplacés, très motivés, car ils ont connu de près les atrocités perpétrées contre leurs voisins par le FPR. Lors des recrutements pour le remplacement des pertes et des désertions, mes services me signalent la rechute dans le régionalisme, les nouvelles recrues étant majoritairement originaires du nord. J'ordonne la dissolution de tout le nouveau contingent, plus de 3'000 personnes. J'enregistre des réactions hostiles des extrémistes du MRND, de la CDR, des *Interahamwe*, et du Président Habyarimana.

70. Le 7 mars 1993, le Gouvernement rwandais et le FPR concluent un nouvel accord de cessez-le-feu à Dar-es-Salaam. Les conservateurs ne sont pas contents des résultats et

¹² L'un des deux, Augustin Bizimana, alors préfet de Byumba, sera mon successeur comme ministre de la Défense quand je démissionne en juillet 93.

¹³ Concernant le Directeur de cabinet, l'organigramme du ministère et la définition des attributions étaient tels qu'il ne pouvait pas avoir de possibilité de prise de décision sur la marche des FAR. En plus, contrairement aux autres ministères, j'avais évité d'avoir un Directeur général qui aurait alors pu avoir une relation de décision directe avec les forces armées. Je voulais éviter le glissement vers la notion de chef d'état-major général. J'étais donc en relation directe avec les états-majors, les écoles militaires, et les directions du ministère sans intermédiaire. Pour le cas particulier de Bagosora, j'ai même réduit par une note de service les attributions théoriques de son poste lorsqu'il tenta de falsifier un projet d'arrêté présidentiel de sa mise en retraite. Les activités criminelles qui lui ont reprochées n'étaient pas menées par les voies administratives, mais dans des groupes occultes extra-Etat. En plus, avant ma démission en juillet 93, j'ai déposé au Gouvernement un dossier de sa mise en retraite. Cette mise en retraite fut décidée en août 1993. Cependant, pour des raisons qui ne sont pas claires, mon successeur l'a maintenu comme Directeur de cabinet, et a réhabilité son influence au sein des FAR.

croient que le Gouvernement empêche les FAR de se préparer pour repousser le FPR. Ils sont particulièrement mécontents de la clause concédant le retrait des militaires français non couverts par l'accord de coopération, et la mise en examen des fonctionnaires que le FPR ne voulait pas.

71. Le point concernant le retrait des militaires Français est particulièrement mal reçu par certains groupes des FAR. Il vient comme une autre preuve que l'opposition veut tirer profit de l'instabilité du pays. A cette étape où le FPR semble être proche d'une victoire militaire, certains de ses alliés pensent que la victoire finale passe par l'instabilité, d'où la mise en cause de la présence militaire française.

72. Ce retrait est également mal reçu par des « intellectuels » du MDR, dont Anastase Gasana, actuel ministre des Affaires étrangères, qui écrivent au Président Mitterrand pour lui exprimer leur inquiétude en ces termes: « (...) nous, intellectuels rwandais qui oeuvrons au Rwanda et partageons la vie quotidienne avec la population, Vous demandons de maintenir les troupes françaises au Rwanda et sollicitons Votre intervention auprès de Vos Collègues le Président des Etats-Unis d'Amérique, le Premier Ministre Britannique et les autres chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique Européenne afin que Vous puissiez ensemble organiser une opération 'GOD SAVE DEMOCRACY IN RWANDA' ».

L'attaque du FPR de février 93 en violation de l'Accord de cessez-le-feu amorce la bipolarisation ethnique

73. L'attaque du FPR du 8 février 93 qui a fait 1.000.000 de déplacés de guerre (le 7ème de la population nationale), et 40.000 personnes tuées en préfectures Ruhengeri et Byumba compromet la poursuite des négociations. Le FPR qui venait de récupérer le gros de l'armement des FAR, de toutes les catégories, et d'élargir le territoire qu'il occupe ne veut pas retourner dans ses positions antérieures. Pour reprendre les négociations, il pose une condition inacceptable d'avoir une fraction d'au moins 80% dans l'Armée nationale. Il met donc le pays dans une situation difficile. L'attachement du Gouvernement à la poursuite de la recherche de la solution négociée l'oblige à remplacer l'équipement emporté par le FPR pour rétablir l'équilibre antérieur. Il doit non seulement assurer la protection aux déplacés de guerre, mais aussi rétablir les conditions amenant le Front à ne pas miser sur une victoire militaire, et à accepter que les négociations de paix reprennent et se concluent. Contrairement aux rapports de certains analystes, l'acquisition de cet armement par des voies légales et transparentes, décidée par un gouvernement multipartite (5 partis dont 4 d'opposition) s'inscrivait dans un processus de recherche de la paix. Elle n'avait rien à voir avec l'armement des milices.

74. Dans le nouveau contexte, le pouvoir de négociation du Président Habyarimana est épuisé par la signature du protocole du 9 janvier 93 et par les attaques du FPR de février 93. Cette réduction est cependant en contraste avec son regain de l'influence politique à l'intérieur du pays. Des sections importantes des FDC frustrées par la campagne de guerre impitoyable du FPR commencent à s'ouvrir au dialogue avec les personnalités du MRND.

75. Dans la bipolarisation anti-FPR/pro-FPR qui ne va cesser de se renforcer et se transformer progressivement en bipolarisation ethnique, Habyarimana et son entourage se sentent renforcés et veulent recouvrer leur influence politique. Ils ne veulent pas que les négociations de paix soient poursuivies si le FPR ne cède pas le territoire qu'il occupe grâce

à sa violation de l'Accord de cessez-le-feu. Ils s'efforcent plutôt de rejeter la responsabilité du marasme politique et social au gouvernement de transition démocratique. En mars 1993, après la signature d'un nouvel accord de cessez-le-feu par le Premier Ministre et le Président du FPR, ils veulent créer des prétextes pour la reprise de la guerre. C'est ainsi qu'en date du 17 mars 1993, dans l'allocution d'ouverture d'une réunion d'information avec le Premier Ministre D. Nsengiyaremye et les commandants de secteurs et d'autres hauts officiers des FAR, le Président Habyarimana annonce que l'Accord de Paix devra être soumis au référendum avant sa mise en vigueur.

76. La mise au référendum de l'Accord de Paix n'avait jamais été discutée par les deux parties en négociation, et devait mener inévitablement à la reprise de la guerre si c'était diffusé, car le FPR voulait aussi poursuivre la guerre. Sentant une forte obligation de passer outre les règles pour empêcher une nouvelle menace à la sécurité du pays, je donne immédiatement l'ordre à la Radio Rwanda d'extraire ce passage du discours qui était rediffusé avant la fin de notre réunion. Les hommes de l'entourage du Président font une énorme pression à la Direction de la Radio pour la diffusion intégrale du discours, mais je reste ferme sur l'ordre que j'ai donné. Le Président me manifeste sa forte désapprobation de cette censure, en présence du Premier Ministre. Il sent qu'il n'a plus le contrôle sur les FAR si je reste à la tête du ministère de la Défense. Les *Interahamwe* mènent une campagne bien orchestrée contre moi au sein du Parti.
77. La gendarmerie poursuit la lutte contre les *Interahamwe* accusés d'implication dans les actes de violence. Elle exécute des recherches de ceux qui font l'objet de mandats d'amener établis par le ministère public (ex. Aloys Ndirabatswe et S. Twahirwa, de la parenté et entourage de Habyarimana). L'opposition du Président Habyarimana et des « durs » du MRND contre cette action de la gendarmerie s'accroît.
78. Malgré l'action de la gendarmerie, les *Interahamwe* ne cessent de se renforcer. La reprise des hostilités par le FPR a poussé les populations de Byumba en direction de Kigali, notamment. Il y a ainsi des milliers de jeunes gens déplacés de guerre, déscolarisés, sans autre occupation, aigris, et poussés dans la haine ethnique par la guerre, l'abandon et la misère qui se font recruter dans les *Interahamwe* pour survivre. Il s'y ajoute aussi des centaines de militaires qui ont déserté le front ou qui ont été renvoyés pour indiscipline.
79. Il faut scruter la frustration et la colère des milliers des jeunes déplacés de guerre, abandonnés à eux mêmes dans la misère et l'angoisse des camps, pour comprendre la force que les *Interahamwe* vont avoir à Kigali. Dans leur long calvaire, ces jeunes ont cotoyé la mort dans les camps. Ils ont vu des centaines de corps mutilés par les bombes des rebelles du FPR. Les victimes sont soit leurs amis ou les membres de leur parenté. N'ayant rien à perdre et cherchant où s'accrocher pour la survie élémentaire, ils deviennent un réservoir de recrutement d'*Interahamwe* et sont utilisés avec d'autres jeunes dans les affrontements contre ceux qu'ils considèrent comme alliés au responsable de leur misère, le FPR.
80. Vers le 16 avril 1993, le gouvernement de transition démocratique doit être reconduit. Il y a beaucoup de pression au sein du parti MRND pour ma démission car je suis accusé de persécution des *Interahamwe* et d'opposition à leur armement. Le 14 avril 1993, les modérés s'opposent à ma démission en boycottant la réunion du bureau politique qui devait prendre cette décision. Je reste au gouvernement et j'apporte mon appui à la gendarmerie pour la poursuite de son action contre la violence des organisations des jeunes des partis.

80. En avril-mai 93, le FPR poursuit les actes terroristes qu'il a amorcés en 1992. Le 19 avril 1993, au marché de Butare, il y a une explosion d'un colis piégé faisant 5 blessés graves. Le 18 mai 93, un leader populaire du MDR, E. Gapyisi, est assassiné. Cet assassinat désillusionne une partie importante de la jeunesse du MDR qui se méfie du FPR. Ceci accélère la répartition des *Inkuba* entre personnalités de tendances rivales au sein du MDR. Ce terrorisme aveugle crée la tension dans la population et attise la haine ethnique. Il laisse des veuves, des veufs et des orphelins inconsolables devant une perte absurde des leurs. Les victimes sont autant Hutu que Tutsi qui n'ont pas pris les armes contre le Front. Le terrorisme est accompagné d'une grande infiltration de combattants du Front qui se constituent en brigades clandestines.

81. Suite aux conséquences sociales, politiques et militaires de l'attaque du FPR en février 93, les groupes frustrés par le protocole d'accord signé le 9 janvier 93 et opposés à la poursuite des négociations se radicalisent. Les dirigeants du FPR pensent qu'ils peuvent gagner la guerre et s'oppose aux propositions de recours à une force internationale d'interposition. Sentant que la mise en vigueur de l'Accord de paix dont la signature était attendue pour juin 93 risque d'échouer à cause de la tension explosive créée, je profite d'un voyage que j'effectue en mi-mai aux Etats-Unis pour convaincre le Secrétaire général des Nations Unies de la nécessité d'envoyer les casques bleus pour accompagner la transition à base élargie. C'est ainsi que le Conseil de Sécurité consent à l'envoi de la MINUAR.

Avec la pression sur Habyarimana pour qu'il cède la Présidence du MRND, son entourage se lance d'avantage dans la protection des *Interahamwe* contre la Gendarmerie

82. En juin 93, la gendarmerie exécute un mandat d'amener lancé par le parquet contre S. Twahirwa, chef des *Interahamwe* de Gikondo, impliqué dans un assassinat. Le 10 juin 1993, en état de colère inhabituelle, Habyarimana m'attaque sur ce cas car Twahirwa est un membre de sa parenté. Il exige sa libération immédiate. Je lui réaffirme que je ne peux pas interférer avec les procédures judiciaires dans lesquelles je n'ai pas de compétence. Depuis lors, il n'y a plus rien à sauver dans nos relations qui s'étaient déjà détériorées d'une manière irréversible.

83. L'incident sur le cas de Twahirwa est un des facteurs déterminants pour ma prise de décision de démission. C'est une preuve irréfutable que les menaces qui pèsent sur moi sont sérieuses. Il marque l'apogée de la tension entre le Président, son entourage et moi. Ils sont décidés à mener une campagne de dénigrement contre moi pour inciter les militaires à m'éliminer ou de ne pas réagir au cas où je suis éliminé.

84. Il y a l'espoir que l'Accord de paix sera signé en juin ou juillet. Voulant rattraper la force du FPR et du MRND, les chefs pro-FPR des partis MDR, PSD et PL envoient massivement des jeunes de leurs organisations de jeunesse respectives pour une formation militaire dans les camps du FPR à Mulindi. Ceci accroît la tension entre eux et les extrémistes du MRND, des FAR et les *Interahamwe*.

85. En prévision de la coordination avec les jeunes de l'opposition formés militairement à Mulindi, le FPR insiste sur la présence d'un bataillon de ses hommes à Kigali, soi-disant pour la protection de ses dignitaires une fois que le Gouvernement à Base est mis en place.

Ayant suivi de près ce qui s'est passé en Angola et connaissant très bien les stratégies du FPR, j'avais dénoncé son plan au Gouvernement et je m'étais opposé à la présence de telles troupes à Kigali, étant donné que les casques bleus devaient se charger de la protection de toutes les personnalités du GTBE.

86. Dans la perspective de la signature de l'Accord de paix, les officiers ultras veulent obtenir des promotions en grade avant la création d'une nouvelle armée nationale. La course dans laquelle les colonels de Gisenyi s'acharnent de façon particulière est surtout pour le grade de général-major. Mais les plus concernés reçoivent une mauvaise appréciation et mènent une campagne pernicieuse contre moi¹⁴, en s'efforçant d'inciter les militaires du nord à la mutinerie. Les ultras du MRND et CDR, les *Interahamwe* et les *Impuzamugambi* se joignent aussi à cette campagne.

87. Le 4-5 juillet 1993, J. Habyarimana est remplacé à la présidence du MRND par M. Ndirumapatse. Pour son entourage, ce remplacement est un coup des modérés, étant donné le rôle que nous avons joué pour amener Habyarimana à céder la présidence de ce parti. Sentant qu'ils perdent ainsi leur influence politique, ils investissent beaucoup dans le renforcement des *Interahamwe*.

88. Vers mi-juillet 1993, il se joue entre Habyarimana, le FPR et F. Twagiramungu, Président du MDR et des FDC, un jeu qui va être la base des difficultés de mise en place du gouvernement de transition à base élargie (GTBE) après la signature de l'Accord de paix. Le MDR qui doit présenter un candidat au poste de Premier Ministre désigne D. Nsengiyaremye. Mais Habyarimana obtient l'appui du FPR pour rejeter cette candidature et appuyer celle de F. Twagiramungu, autoproclamé. Même lorsque celui-ci est chassé par le Congrès de son parti, Habyarimana et le FPR continuent à appuyer sa candidature. Pour s'assurer que D. Nsengiyaremye est réellement évincé, il n'est pas reconduit à son poste de Premier, et il est succédé par Madame A. Uwilingiyimana. Menacé, il dut s'exiler en Europe.

Les signaux forts de la paix entrent en compétition avec ceux de l'instabilité

89. Le 20 juillet 93, je démissionne du Gouvernement. Mon successeur, Augustin Bizimana, renforce le rôle de Bagosora au Ministère de la Défense, malgré la décision que le Gouvernement prend en septembre de le mettre en retraite. En effet, en plus des fonctions de Directeur de cabinet, il fonctionne comme Directeur général. Les deux hommes restaurent l'influence de l'entourage de Habyarimana dans les FAR et celle des *Interahamwe*. Une influence semblable est déjà restaurée au sein du MRND par Nzirorera. La gendarmerie n'a donc plus d'appui politique pour continuer de lutter contre la violence des organisations de jeunesse.

90. Après le Congrès du MRND de juillet 93, la présidence du MRND ne gère plus rien. Le Secrétaire national du Parti, J. Nzirorera, neutralise M. Ndirumapatse et coupe le Secrétariat national des organes du Parti. Il renforce les réseaux parallèles et les *Interahamwe*. C'est donc seulement dans ce nouveau contexte que le Secrétariat du MRND joue un véritable

¹⁴ Voir *Le Courrier du Peuple* N° 8 du 25 juin - 9 juillet 93, p. 20.

rôle dans le commandement des *Interahamwe* car Nzirorera, véritable chef du Parti, fait lui-même parti de l'entourage de Habyarimana.

91. L'Accord de paix est signé le 4 août 1993. Cette signature consacre l'anomalie de la désignation de F. Twagiramungu comme Premier Ministre du GTBE, contre la volonté de son parti qui avait désigné Jean Kambanda comme son candidat. Même après la signature de l'Accord, le MDR continue à réclamer son droit de désignation, mais en vain, car F. Twagiramungu est maintenu. Devant cet échec, la petite fraction du MDR-Twagiramungu est isolée, et une partie importante du reste s'approche progressivement du MRND et de Habyarimana.
92. Une partie du prix du soutien du FPR dans le complot de Habyarimana, du FPR et de Twagiramungu contre la candidature de D. Nsengiyaremye aurait été d'accepter la présence des troupes du Front à Kigali pour protéger ses dignitaires, comme nous l'avons vu supra. En août 93, le Gouvernement d'A. Uwilingiyimana, en accord avec le Président Habyarimana, signe avec le Front un accord sur la présence des troupes rebelles à Kigali. En acceptant la signature de cet accord, Habyarimana croyait maintenir l'affaiblissement de l'opposition en gardant avec lui la branche du MDR-Twagiramungu qui servait de pont entre lui et le Front.
93. En acceptant que le FPR installe un bataillon avancé dans le dispositif de défense de son ennemi à Kigali avant leur intégration dans une armée nationale par les casques bleus, le Gouvernement d'A. Uwilingiyimana et le Président Habyarimana commettaient une grosse erreur militaire qui allait contribuer à élever les tensions socio-politiques dans le pays. En effet, pour la reprise des combats qu'il envisageait dans son plan d'assaut au pouvoir, le FPR visait à créer un dispositif lui permettant de paralyser le déplacement des unités spéciales des FAR telles que les paras, la Garde présidentielle, la Police militaire, le Bataillon de reconnaissance, l'Artillerie qui devaient appuyer les troupes avancées au front. En bloquant le déplacement de ces unités, le Front voulait en même temps faciliter une progression rapide de ses propres troupes pour faire la jonction avec le bataillon avancé dans la Capitale et prendre le pouvoir.
94. La désorganisation du MDR rompt l'équilibre des forces et désorganise les contrôles qu'il y avait. Sous le Gouvernement de Nsengiyaremye, il y avait un équilibre entre partis politiques, et surtout entre les forces regroupées dans les trois constellations pro-MRND, FDC, et pro-FPR. Cet équilibre va disparaître rapidement au fur et à mesure que le paysage politique devient bipolaire.
95. Le problème n'est pas créé seulement au sein du MDR. Il existe aussi dans les administrations et dans l'armée où règne une angoisse due à la combinaison de l'insécurité politique et l'insécurité d'emploi. Les plans de partage ne se limitent pas aux postes gouvernementaux. Ils doivent concerner tous les postes. Les projets de règlement de compte et de récompense des alliés sont également évoqués. Les plus inquiets sont ceux des militaires des FAR qui savent qu'ils doivent être démobilisés, mais qui ne connaissent ni les règles ni les possibilités de réintégration. Les jeunes qui dépendaient en partie de l'entretien par les chefs de bandes se sentent également en insécurité.
- ~~96. En septembre 1993, le gouvernement de transition ne pouvant pas encore se mettre en place, la tension politique se maintient. Le FPR perd les élections dans la Zone Démilitarisée~~

et y multiplie les actes d'assassinats. Ces actes accroissent la tension sociale et politique dans le pays.

97. Le 25 septembre une nouvelle alliance dite « *Power* » se consolide et constitue une vaste mouvance présidentielle. Les organisations politiques de jeunesse qui s'affrontaient entrent également dans cette mouvance. Cependant il y a une partie des *Inkuba* dénommée « *Amajyoyi* » qui reste autour de F. Twagiramungu.

98. En octobre 1993, l'assassinat de M. Ndadaye, Président du Burundi, provoque la montée de la tension ethnique. Il y a un rapprochement des *Inkuba* et des *Interahamwe*, et les mécanismes de contrôle de la violence ne fonctionnent plus. C'est seulement dans la préfecture de la Ville de Kigali et dans les environs qu'il y a une infusion des militaires réservistes, généralement originaires du nord, qui sont progressivement armés. Dans d'autres préfectures, mis à part la présence des réservistes de l'Armée au nord, il n'y avait pas d'*Interahamwe* militairement entraînés ou armés.

99. Vers fin octobre 1993, les *Interahamwe* déjà rapprochés d'autres organisations de jeunesse des partis MDR et PL par les événements du Burundi, jouent un rôle croissant. En effet, les modalités de mise en vigueur de l'Accord de Paix prévoyait la démilitarisation de la Ville de Kigali. Les FAR et le FPR devaient être désarmés dans le rayon de la zone démilitarisée de la Capitale. Les personnalités politiques de toutes les tendances devaient être protégées par les casques bleus de la MINUAR. Mais, et on ne peut le souligner assez, aucune mesure rassurante n'avait été prévue pour désarmer les brigades des combattants infiltrés du FPR.

Les signaux de l'acheminement vers un conflit civil commencent à apparaître en décembre 1993

100. C'est dès fin octobre 1993 qu'on peut parler d'une mobilisation ethnique au niveau des camps politiques bipolarisés. Les signaux d'un acheminement vers des affrontements ethniques sont déjà là et se multiplient.

101. Le ministère de la Défense organise la formation milicienne accélérée des *Interahamwe*. Cette tâche est confiée au major L. Nkundiye, commandant du secteur Mutara (ex-commandant de la Garde présidentielle), au Mutara, avec l'appui de la Garde présidentielle. Ceci a été connu du public lors des convois qui s'opéraient par des bus des transports publics. En novembre et décembre 1993 par exemple, Michel Havugiyaremye, commandant du groupement de la gendarmerie de Rwamagana, aurait signalé le transport des *Interahamwe* rentrant de la formation milicienne au Mutara. Trois contingents de 600 personnes chacun auraient été ainsi formés¹⁵.

102. C'est seulement à partir de décembre 1993 qu'une interprétation des signaux de préparation du génocide est possible. Alors que depuis l'attaque de février 93 l'antagonisme était entre les partis anti-FPR et les pro-FPR, la tension devient de plus en plus ethnique. Le retrait des troupes françaises et l'installation des combattants du FPR à Kigali font accélérer la bipolarisation ethnique et l'instabilité. En décembre, des hauts officiers des FAR écrivent une lettre au Commandant de la MINUAR pour l'informer des plans d'éliminations

¹⁵ Pour plus de détails, voir F.-X. Nsanzuwera, 1997. *Rapport d'expertise rédigé à la demande du tribunal pénal international sur le Rwanda. La criminalité des Interahamwe entre 1992 et avril 1994*. p. 3.

politiques élaborés par les extrémistes. Depuis janvier 1994, les Nations Unies et les puissances représentées à Kigali avaient déjà l'information le risque d'une grande tragédie humaine. L'assassinat de Habyarimana le 6 avril 1994 met le feu aux poudres.

103. Les brigades du FPR avaient été également mises en place et armées par l'équipe des officiers du Front qui faisaient parti du GOMN et qui avaient profité de l'immunité diplomatique qui les protégeait pour infiltrer des combattants. Les hommes de la mouvance Power et d'autres alliés de Habyarimana, redoutent l'extermination par les combattants du FPR. Ils n'ont pas confiance dans la protection des casques bleus qu'ils accusent d'avoir couvert la mise en place du bataillon du Front à Kigali. Le retrait des troupes françaises aggrave leur panique, et ils misent sur la protection par les milices *Interahamwe* dont ils accélèrent l'armement.
104. En décembre 1993, on enregistre l'arrivée du bataillon du FPR à Kigali et le départ des troupes françaises. La panique au sein de la mouvance *Power* s'accroît. La polarisation ethnique atteint le sommet. Les groupes affrontés s'arment et il se crée une situation explosive.
105. En fin 93, un document secret du FPR révèle ses plans de confiscation du pouvoir pendant la période de transition à base élargie. Avec la diffusion de ce plan, ses adversaires du bord opposé accélèrent leur préparation aux affrontements armés.
106. La MINUAR ne fait rien pour apporter un apaisement. D'un côté elle cantonne et surveille les FAR dans leurs camps à Kigali, mais de l'autre côté elle laisse le FPR continuer à s'entraîner et à préparer une grande offensive. Les FAR étaient désarmées, mais le FPR continuait à alimenter son bataillon placé à Kigali. La MINUAR laissait le bataillon avancé du FPR se renforcer en hommes et à les disséminer dans la Capitale jusqu'à y placer plus de 2000 infiltrés armés, prêts à neutraliser les FAR à la reprise des hostilités.
107. En fin mars 1994, les groupes armés opposés étaient prêts à s'affronter. L'assassinat des Présidents J. Habyarimana du Rwanda et C. Ntaryamira du Burundi le 6 avril 94 met le feu aux poudres. Dans le territoire sous-contrôle du Gouvernement les *Interahamwe* et leurs alliés perpètrent le génocide Tutsi. Dans la partie sous son contrôle, le FPR perpète des massacres massifs des populations civiles Hutu. Ces massacres forcent d'autres en exil en Tanzanie et au Zaïre.
108. Le 7 avril 1994 à 14 h, le Bataillon météorisé du FPR sort du CND et effectue trois attaques successives contre la Garde Présidentielle à Kimihurura. Il y avait indiscutablement une complicité de la MINUAR qui avait la mission non seulement de contrôler les éléments de ce bataillon mais aussi contrôler les stocks de leurs armes. Le 8 avril 94 à 10 h, le même bataillon tente, sans succès, la conquête du Camp de la Gendarmerie à Kacyiru. Par contre les rebelles investissent et occupent la Compagnie territoriale de la gendarmerie à Remera.
109. Dans ces attaques des camps de Kacyiru et Kimihurura, le FPR est appuyé par les mitrailleuses du Bataillon belge de la MINUAR qui se trouvait dans le bâtiment de l'Ecole secondaire des Frères Salésiens à Kimihurura. Pour permettre le déploiement des troupes rebelles dans la Capitale, la MINUAR protège contre les FAR la base du FPR au CND pendant trois semaines. Pour déloger les FAR du sommet de la colline Rebero, la MINUAR offre un appui logistique au FPR, dont le transport par ses véhicules blindés, pour attaquer

et occuper le site qui domine la Capitale. Les troupes de la MINUAR auraient également participé à la conquête du sommet de Rebero.

110. Pendant les premiers jours de reprise des hostilités en avril 94, le FPR demande aux forces de la MINUAR de quitter le pays. Il voulait éviter qu'il n'y ait des blocages contre sa confiscation du pouvoir par la force des armes.

111. Dans la partie contrôlée par le Gouvernement et ses forces armées, il y a une escalade des massacres ethniquement ciblés dans un match de folie sanguinaire. Il y a une mobilisation nettement génocidaire menée du haut des appareils de l'Etat contre les Tutsi. Les jeunesses politiques dont une partie a été transformée en milices sont mises au service de cette mobilisation. Dans la partie contrôlée par le FPR, il y a des massacres de contregénocide ciblant les Hutu.

112. Le 19 juillet 1994, le FPR met en place son gouvernement. Au lieu de ramener la paix, son armée et sa milice de jeunes dénommée *Abakada* poursuit les massacres massifs des Hutu. En fin 1996, les massacres génocidaires des Hutu sont perpétrés par les hommes de l'APR dans les camps de réfugiés dans l'ex-Zaïre lors de guerre de Kabila contre Mobutu.

Bilan mi-1997 de la violence politico-militaire au Rwanda et dans les camps de réfugiés au Zaïre

113. L'ampleur des tueries qui ont eu lieu depuis avril 1994 est plus importante que ce qui a été rapporté à la communauté internationale. Il y a eu des efforts du nouveau régime et de ses alliés d'étouffer la vérité sur la profondeur de la tragédie rwandaise. C'est ainsi par exemple que le rapport « Gersony », accepté par le Haut Commissaire pour les Réfugiés qui l'avait commandé, a été mis sous embargo par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Ghali, pour des raisons politiques. En travaillant sur un échantillon de trois communes des 143 que compte le pays, M. Gersony avait montré qu'entre juin et septembre 1994, le FPR y avait déjà tué 30.000 hutu. Par un exercice d'extrapolation sur d'autres communes de la même région, on peut s'imaginer le niveau des dégâts dûs au régime du FPR pour l'ensemble du pays.

114. Sur base des données de mes informateurs au Rwanda et dans les anciens camps de réfugiés au Zaïre et en Tanzanie, j'estime le Rwanda a perdu au bas mot 40% de sa population de 1994. Le chiffre généralement avancé de 800.000 à 1.000.000 de victimes est de loin en deça de la réalité. En décembre 1994 déjà, le ministère de l'Intérieur rwandais donnait un chiffre plus proche de la réalité d'alors, d'environ 2.100.000 victimes.

115. Le rapport du ministère de l'Intérieur, Division du recensement, étayait ainsi son argumentation: « *Si la guerre n'avait pas eu lieu et à supposer que la population avait conservé son accroissement annuel moyen de 3.5%, on devait passer de 7.750.000 en 1994 à 8.021.250 de personnes à la fin de 1995. Cette différence entre 4.720.000 présentes et les 8.021.250 prévues s'explique par le fait qu'il y a 2.000.000 de réfugiés à l'extérieur du Rwanda et l'on estime entre 1.000.000 et 2.000.000 (selon le parti au pouvoir) de personnes tuées. Il ne faut pas non plus oublier qu'il y a eu plus de 800.000 anciens réfugiés rapatriés directement après la guerre, ce qui rend encore le nombre de tués plus élevé car au lieu d'être de 1.301.250 il devient de 8.021.250 - {(4.720.000 - 800.000) + 2.000.000} = 2.101.250 personnes tuées.* »

116. Ces chiffres se rapprochent des estimations que Gasana et Nsengimana¹⁶ ont faites en 1995, de plus de 1.500.000 victimes du génocide Tutsi et des massacres ethniquement ciblés, et qu'ils avaient complétées par ce commentaire: « (...) La population rwandaise avant avril était estimée à 7.600.000 habitants à l'intérieur du pays et à 400.000 réfugiés, soit un total de 8.000.000 de Rwandais. Il est aujourd'hui avancé les chiffres suivants: 1.000.000 d'âmes victimes des massacres, 2.000.000 de réfugiés et 4.000.000 habitants à l'intérieur. L'addition montre un déficit supplémentaire de 1.000.000 de personnes disparues auxquelles il faut ajouter le million connu de morts. Il ne faudrait pas prêter foi aux chiffres avancés par le Gouvernement de Kigali selon lesquels la population intérieure serait de 6.000.000 habitants, car non seulement la plupart des rapports attestent que le pays est vide, mais plus grave, leur prêter foi reviendrait à nier tout simplement la réalité du génocide et des crimes contre l'Humanité ainsi que la question des réfugiés. »

117. Le recoupement de tous les témoignages que j'ai reçus me permet d'estimer le nombre de victimes du conflit, à l'intérieur du pays, à près de 2,5 millions. La répartition régionale est la suivante:

Tableau 1: Estimation du nombre de victimes du conflit rwandais

<i>Préfectures</i>	<i>Population de 1994</i>	<i>Nombre de personnes tuées, toutes ethnies</i>	<i>Pourcentage de la population décimée</i>
Byumba	845.000	470.000	56
Kigali	1.250.000	360.000	29
Kibungo	700.000	349.000	50
Butare	830.000	330.000	40
Autres	4.125.000	961.000	23
TOUTES	7.750.000	2.470.000	32

118. Il est estimé qu'entre avril 1994 et novembre 1996, environ 2.470.000 personnes ont été victimes du conflit rwandais. Ce chiffre inclut environ 600.000 victimes du génocide Tutsi perpétré par les *Interahamwe*, environ 1.870.000 victimes des massacres massifs de Hutu perpétrés par les combattants du FPR. Il n'inclut pas les 100.000 personnes qui ont succombé aux épidémies dans les camps de réfugiés au Zaïre en 1994, ni les 580.000 victimes du génocide Hutu perpétré par l'APR et la rébellion de Laurent Kabila dans l'ex-Zaïre, entre novembre 1996 et mai 1997.

119. Comme les chiffres du Tableau ci-dessus le montrent, les populations de Byumba et Kibungo ont été décimées. Les dégâts de mêmes proportions que ceux de ces deux préfectures ont eu lieu dans le Bugesera et dans les communes Bicumbi, Gikoro, Rubungo, et Kanombe en préfecture Kigali, dans les communes Mugina, Ntongwe, et Musambira en préfecture Gitarama, et dans les communes Ntyazo, Ndora, Mugusa, Kibayi, Nyaruhengeri

¹⁶Gasana J. et Nsengimana N., 1995, Bâtir une nouvelle espérance pour le Rwanda. Eléments de propositions pour un contrat social, *Africa Diasporama*, N° Spécial 5&6, p. 41.

et Mbazi en préfecture Butare. Le Tableau 2 décrit les motifs et les victimes des deux extrémismes par phase de tueries.

120. Ces chiffres sont validés par un calcul de vérification. En effet, on estimait en 1990 qu'avec sa technologie agricole et la structure de son système foncier, le Rwanda ne pouvait nourrir qu'une population de 5.680.000 habitants. Avec l'érosion des terres accélérée par la pression démographique, cette capacité diminuait chaque année, alors que le recours croissant à l'aide alimentaire externe ne parvenait pas à juguler les phénomènes malthusiens déjà enclenchés. En 1993, l'équivalent de 1,5 million d'habitants vivaient dans une insécurité alimentaire permanente.

121. Avec les événements sanglants de 1994, le potentiel de production qui était déjà réduit par le déplacement des populations de Byumba et de Ruhengeri à cause la guerre, s'est fortement tassé comme effet des massacres de la population active dans le génocide Tutsi et les massacres de Hutu, de l'insécurité structurelle qui empêche une pleine mise en valeur des terres, la désorganisation du système foncier, et le rapatriement d'un important cheptel bovin¹⁷ qui a aggravé les pressions sur les terres agricoles.

Tableau 2: Victimes du conflit par phase, région et objectif des tueries.

Phase de la crise	Régions	Objectif des massacres	Nombre de victimes
Octobre 1990 - Février 1993	Byumba et Ruhengeri	Le FPR et la NRA dégagent un territoire, « Tutsiland », pour la négociation du pouvoir et l'installation des réfugiés tutsi	20.000
Février 1993	Byumba et Ruhengeri	- Idem -	40.000
Avril-Juin 1994	Toutes pour le génocide Tutsi, et Byumba, Kibungo, Bugesera et Kigali-Est pour le contre-génocide Hutu.	Lutte pour le pouvoir et l'espace. Pour Byumba et Kibungo, le FPR dégage l'espace pour l'installation des rapatriés tutsi.	1.180.000
Juin-août 1994	Centre et sud du Rwanda	Consolidation de l'ethnocratie militaire tutsi et du butin de guerre.	400.000

¹⁷ Au cours de l'histoire, les rapports interethniques au Rwanda ont été fortement marqués par deux démographies: la démographie des agriculteurs et la démographie bovine. La croissance démographique des agriculteurs hutu entraînait des pressions sur les ressources pastorales, d'où la nécessité pour l'aristocratie pastorale tutsi d'adapter les institutions politiques aux besoins croissants du bétail, chaque fois que le seuil était dépassé. Cette fois-ci on assiste pour la première fois à une prise en compte des besoins du bétail par une décimation brutale des populations d'agriculteurs hutu dans les zones agro-écologiques à hautes potentialités pastorales au nord est et à l'est du pays. Le rapatriement d'une partie seulement du cheptel bovin dont les effectifs sont estimés par le ministère de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale à 400.000 têtes en fin 1994, veut dire la récupération de l'équivalent d'un espace occupé par 2.000.000 d'habitants dépendant de la terre (dans les conditions du Rwanda, il faut en moyenne 1 ha de terre pour une vache, ou pour une famille paysanne de 5 personnes). On découvre donc une face occultée du conflit rwandais, à savoir la compétition entre la houe pastorales des parties des préfectures Byumba, Kibungo, Kigali, Gitarama et Butare ont été recolonisées par les pasteurs tutsi rapatriés après la décimation des paysans hutu par les combattants du FPR.

Juillet-août 1994	Camps de réfugiés au Zaïre	Epidémies, maladies, faim	100.000
Août-décembre 1994 ¹⁸	Toutes	Ecrémage accéléré des élites et des mâles hutu, vengeance, consolidation du butin de guerre.	580.000
1995-août 1996	Toutes	- idem -	250.000
Novembre 1996 - Février 1997	Camps de réfugiés au Zaïre	Génocide Hutu ¹⁹ perpétré par le pouvoir du FPR et la rébellion de Kabila	500.000
Mars - mai 1997	Massacres des réfugiés à Tingitingi et à Kisangani ²⁰	- idem -	80.000
TOTAL	Rwanda		3.150.000

122. On peut donc dire qu'après 1994, la capacité du Rwanda de nourrir sa population a pour le moins diminué par rapport à ce qu'elle était en 1990, et qu'en 1997, sa population totale ne pourrait dépasser 5,5 millions d'habitants sans restauration du potentiel de production agricole antérieur. Sur cette base, le calcul ci-après permet de saisir l'étendue de la décimation de la population Rwandaise:

Population de 1994	7.750.000
Moins la population victime des violences politiques de mi-1994	-1.000.000
Plus les anciens réfugiés rapatriés ²¹	+ 608.000
Population totale en fin 1994	7.358.000
Population totale en 1997 (taux de croissance de 3.5%), y inclus les anciens réfugiés éventuellement rapatriés après 1994 (436.000 habitants), s'il n'y avait pas eu d'autres massacres après mi-1994	8.594.000

123. La différence entre la population théorique en 1997 (8.594.000 habitants) et le plafond de la capacité de charge humaine donnée par le potentiel de production agricole (5.500.000 habitants) donne l'estimation minimale de la population décimée dans ce génocide réciproque entre 1994 et 1997, soit environ 3 millions d'habitants.

124. Comment est-ce que le FPR a pu commettre des tueries massives sans que le monde extérieur ne dise un mot? Avant d'y répondre, rappelons d'abord pourquoi. Nous avons déjà vu que le FPR avait comme objectif l'instauration d'un pouvoir hégémonique tutsi. Or

¹⁸ Dans un rapport de décembre 1994, le ministère de l'Intérieur (du nouveau régime), Division du Recensement, estimait le nombre total de victimes des massacres interethniques à 2.101.250.

¹⁹ Voir aussi le rapport d'un témoin publié par le journal français *Libération* le 10 février 1997, sous le titre « Zaïre: un témoin raconte les massacres ».

²⁰ Des quelques 160.000 réfugiés survivants qui avaient atteint Tingitingi d'abord, Kisangani ensuite, environ 80.000 étaient encore en vie en début mai 1997 (voir aussi *Time* de la semaine du 12 mai 1997, « The Highway to Hell », p. 28-33).

²¹ Voir République Rwandaise, Ministère de la Réhabilitation et de l'Intégration Sociale. *Problème du rapatriement et de la réinstallation des réfugiés Rwandais - proposition de solutions*. Kigali, Décembre 1994. p. 11.

il ne pouvait l'exercer sans une base politique minimale. Il devait donc faire rentrer tous les réfugiés et les installer dans le pays. Mais où les installer, si on se rappelle qu'en début des années 90 l'Etat ne parvenait pas à installer les réfugiés écologiques rapatriés de la Tanzanie? Le problème d'espace comme obstacle au retour devait donc être surmonté.

125. C'est ainsi qu'une des stratégies de lutte du FPR/NRA fut de créer un territoire sans population près de la frontière rwando-ougandaise afin de pouvoir assurer l'installation d'une vaste population d'anciens réfugiés tutsi sans territoire. Il s'agit de la concrétisation du projet de création d'un tutsi *homeland* cher à Museveni et au FPR, qui a été amplement décrite dans la presse ougandaise en début 1993. La seule solution pour y arriver était de décimer les populations habitant les zones convoitées pour leur potentiel pastoral, à savoir une partie de Byumba, Kibungo, et une partie de Kigali, afin de pouvoir restructurer l'occupation de l'espace. Une nouvelle préfecture ethniquement homogène, Umutara, a été créée.

Liste des abréviations

AMASASU	Alliance des militaires agacés par les séculaires actes surnois des unaristes (une organisation clandestine dont l'existence a été annoncée dans un tract anonyme diffusé dans la Capitale Kigali en janvier 1993)
CDR	Coalition pour la Défense de la République (parti extrémiste Hutu créé en mars 1992)
CND	Conseil National de Développement (Parlement sous la 2ème République)
FAR	Forces armées rwandaises
FDC	Forces démocratiques de changement
FPR	Front patriotique rwandais
GOMN	Groupe d'observateurs militaires neutres (Groupe d'officiers de l'Organisation de l'Unité Africaine placé au Rwanda pour superviser le respect de l'Accord de cessez-le-feu signé le 12 juillet 1992 entre le Gouvernement Rwandais et le FPR)
GTBE	Gouvernement de transition à base élargie
JDR	Jeunesse démocrate républicaine (du parti MDR, appelé aussi <i>Inkuba</i> ou foudres)
JPL	Jeunesse du Parti libéral
MDR	Mouvement démocratique républicain (principal parti d'opposition au MRND)
MINUAR	Mission des Nations Unies d'assistance au Rwanda
MRND	Mouvement révolutionnaire national pour le développement (1975-1991, rendu parti-Etat par la Constitution du 20 décembre 1978); Mouvement républicain pour la démocratie et le développement (fondé le 5 juillet 1991 et enregistré le 31 juillet 91).
NRA	<i>National Resistance Army</i>
ODI	Organisation de déstabilisation des <i>Interahamwe</i>
PDC	Parti démocrate chrétien
PL	Parti libéral
PSD	Parti social démocrate
UNAR	Union national rwandaise

Bussigny-près-Lausanne, juin 1998.